

2022

Les résultats de la collecte pour les DEEE ménagers et lampes



GROS ELECTROMENAGERS

Production froid =24.7 t



GROS ELECTROMENAGERS

Production hors froid = 47.6 t



ECRANS =9.0 t



PETITS APPAREILS EN MELANGE =32.5 t

Nous avons collecté en 2022 :



Lampes : 2 747



Appareils : 19 347

114 tonnes

Nos performances ECO-SYSTEMES

La mise en place de la récupération des DEEE (appareils et lampes) sur les déchetteries de :

BANON, MANE, REILLANNE

A permis la valorisation de 118 tonnes de déchets détournés du centre d'enfouissement.

Ainsi qu'un soutien d'écosystème (éco-organisme à but non lucratif d'intérêt général, agréé par les pouvoirs publics et financé grâce à l'éco-participation que nous reversent les adhérents) de **9 999€**.

L'objectif de notre collectivité est de ne pas polluer et d'augmenter le recyclage. Ce bilan de 2022 nous permet de :

<p>Protéger les ressources naturelles en recyclant : 56 tonnes de ferrailles 21 tonnes de plastiques 10 tonnes de métaux non ferreux 27 tonnes d'autres matières</p>	<p>Lutte contre l'épuisement des ressources naturelles : Le recyclage des appareils et des lampes permet limiter l'épuisement des ressources minérales et fossiles.</p>	<p>Lutte contre le réchauffement climatique : On a évité d'éliminer l'équivalent de 287 tonnes de CO₂, soit la quantité de CO₂ absorbée par 23 895 arbres pendant un an.</p>
<p>La dépollution des équipements de froid permet de capter et de neutraliser les gaz qu'ils contiennent.</p>	<p>Lutter contre d'autres formes de pollution : Sans dépollution et sans recyclage des gaz polluants auraient été libérés dans l'atmosphère et des matériaux vierges auraient été produits.</p>	<p>Protéger la Santé : En récupérant et en recyclant les produits tels que : Condensateurs, plastiques, mercure, piles, batteries, tubes cathodiques, cartouches de toner.</p>